

Délibération du Conseil Communautaire

Le 18 juillet 2019, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Douchapt, sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 11 juillet 2019.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	63	
Nombre de membres titulaires présents	38	Allain Tricoire – Claude Bouquet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – François Giroux – Mauricette Lemazava – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup – Annie Vallade – Bruno Bussière – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonfond – Fabienne Précigout – Emmanuel Clugnac – Francis Lafaye – Jean-Pierre Desvergne – Jean-Louis Duprat – Franck Blanchardie – Rémy Terrienne – Christian Durand – Virginie Mouche – Joël Deluca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Jeannik Nadal – Gérard Senrent – Danielle Gay – Ann Harris – René Etourneau – Alain Lucas – Patrick Lachaud – Guy Dupuy
Nombre de suppléants présents	3	Jean-Claude Etourneau (Bertric-Burée) – Bruno Beuque (Bouteille Saint-Sébastien) – Joëlle Dalesme (Saint-Vincent de Connezac)
Nombre d'absents titulaires	25	Jean-Pierre Prigul – Michel Lamy – Philippe Boismoreau – Sophie Berry – Joël Constant – Marcel Gourdoux – Guy Nadal – Patrice Favard – Monique Morin – Clémence Laroche – Marc Lagorce – Catherine Stutzmann – Jean-Pierre Lauron – Joëlle Garçon – Antoine Delrue – Sylvie Bonnet – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Daniel Villedary – Patrick Laguillon – Jean-Claude Arnaud – Jean-Bernard Charazac – Joëlle Saint-Martin – Hervé De Vilmorin
Dont procurations	7	Philippe Boismoreau à Jeannik Nadal – Marcel Gourdoux à Allain Tricoire – Guy Nadal à Virginie Mouche – Patrice Favard à Franck Blanchardie – Sylvie Bonnet à Rémy Terrienne – Christophe Rossard à Yves Mahaud – Daniel Villedary à Joël Deluca

DELIBERATION N° 2019 / 107 : (code nomenclature / 885)**RAPPORTEUR : Allain Tricoire****OBJET : Validation des grands axes du Plan Climat Air Energie (PCAET)**

Le projet de Plan d'Action du PCAET a été présenté aux élus en réunion des maires le 25 juin.
Les objectifs du PCAET s'articulent autour de 6 axes principaux que sont :

6 Axes	18 Objectifs
Piloter et diffuser le plan climat	Animer et piloter le Plan Climat Air Energie Territorial Mettre en place un plan de communication et de sensibilisation
Un aménagement durable du territoire	Intégrer les enjeux énergie climat dans les documents d'urbanisme et les documents cadres Favoriser un urbanisme et aménagement économe en énergie
Le pays Ribéracois, une collectivité responsable	Organiser une politique achat responsable Améliorer la gestion de l'énergie Améliorer la gestion des déchets de la collectivité Impliquer tous les agents et élus de la collectivité
Une transition énergétique réussie	Développer la production locale d'énergies renouvelables Organiser la transition énergétique avec les partenaires Accélérer la rénovation énergétique
Vers une mobilité durable - se déplacer autrement	Limiter l'utilisation de la voiture individuelle Organiser les alternatives Eviter des déplacements
Vers un territoire résilient	Développer une agriculture et une alimentation durable Anticiper les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau Préserver la santé des habitants Préserver la biodiversité et les milieux naturels

Il est proposé de valider dans un premier temps les 6 axes et les 18 objectifs du PCAET arrêtant le volet stratégie du PCAET par le conseil communautaire.

Il est précisé que les actions du PCAET seront finalisées à l'automne, elles s'accompagnent d'une évaluation environnementale et d'indicateurs d'évaluation.

Le PCAET dans sa version finale sera présenté à l'automne, aux personnes publiques (DREAL, Région NA, DDT) ainsi qu'à la population (consultation publique) avant son approbation par le Préfet de Région.

Le PCAET est un moyen de contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique global et à la construction d'une société post-carbone, il est aussi un vrai levier de développement territorial.

A l'issue des délibérations, le conseil communautaire valide les 6 grands axes et les 18 orientations fixant le cadre des actions du PCAET en cours d'élaboration sur le territoire de la CC du Périgord Ribéracois.

Le Conseil ayant délibéré approuvé à l'unanimité
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

<p><u>Décision du Conseil Communautaire :</u> Votes pour : 48 Votes contre : 0 Abstentions : 0</p>

Le Président,
Didier BAZINET